

### 3. JOURNEE DE SOLIDARITE 2021

A Ville & Services, la journée de solidarité a toujours été déduite de la modulation de décembre. En effet, la législation interdit strictement la déduction d'un jour de congé légal au titre de la journée de solidarité (Cass. soc., 15 janvier 2014, n° 11-19.974), ce qui se faisait au GIHP. De même, il est impossible de déduire la journée de solidarité d'un repos compensateur. Il s'avère que la législation autorise la déduction d'un jour de congé dit « conventionnel » comme les jours de congé d'ancienneté.

Aussi, pour les salariés dont la modulation est négative et donc ne donne pas la possibilité de déduire la journée de solidarité, il sera décompté 1 jour d'ancienneté. Ceci afin de respecter une équité entre tous les salariés qui se voient déduire cette journée de leur modulation positive.

Le service RH

### 4. IMPACT AVENANT 43 ET REVALORISATION TARIFAIRE 2022

Comme vous le savez, l'avenant 43 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Depuis ce mois, chacune et chacune de vous a vu sa rémunération revalorisée !

Cette revalorisation constitue une véritable reconnaissance collective et individuelle pour nos métiers et notre utilité sociale et sociétale. Mais ces évolutions positives ont un coût estimé à environ 18 % minimum de notre masse salariale.

A cela, se rajoutent la forte incidence de l'investissement en équipements de protection individuelle, depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'augmentation du Smic de 0.9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022, et un rebond de l'inflation. À cet effet, notre Conseil d'Administration a été dans l'obligation de répercuter ces hausses sur nos tarifs, mais en les limitant volontairement.

Voici nos nouveaux tarifs qui s'appliqueront à effet du 1<sup>er</sup> février 2022. Nos adhérent.es bénéficient toujours de la réduction ou crédit d'impôt de 50%. Un courrier individuel a également été envoyé au domicile de chaque adhérent.e. Nous comptons sur vous pour relayer l'information auprès d'eux.

Nouveaux tarifs	
<b>À partir du 1<sup>er</sup> Février 2022 (Prestataire et mandataire)</b>	
Heures semaine Heures dimanche et jour férié	
Tarifs « tous publics »	
Ménage, repassage, Garde d'enfant	27.95 €/h / 40.90€h
Baby-sitting, Garde animaux	28,50 €h / 41,40 €h
Aide aux devoirs	37,70 €h
Soutien scolaire	42,80 €h
Petit entretien de jardin	38,70 €h
Petit bricolage	42,80 €h
Autres aides	34,90 €h
Tarifs « personnes âgées / handicapées » + 70 ans	
Aide à domicile	27,35€h / 40,05 €h
Petit entretien de jardin	33,40 €h
Petit bricolage	37,40 €h



80... C'est le nombre cumulé de personnes ayant été absente au mois de Décembre., soit 8 517 heures. Un grand merci à celles et ceux qui ont accepté les remplacements, les petits dépannages, les coups de pouce de dernière minute.

Ville & Services  
ASSOCIATION LOI 1901  
112, AV. GÉNÉRAL LECLERC  
54600 VILLERS-LES-NANCY  
03 83 28 46 05



accueil@ville-et-services.com

www.ville-et-services.com



Ont participé à ce numéro : Joël BARETTE : Directeur de la publication, Lydia TORDJMAN, Agathe FILLGRAFF, Sabrina LAMY, Kadi DIALLO



Lettre d'information de l'association Ville & Services  
n° 194—Janvier 2022

### Sommaire

- 1 VOEUX 2022
- 2 CÉRÉMONIE DES RÉCOMPENSES
- 3 JOURNEE DE SOLIDARITE 2021
- 4 NOUVEAUX TARIFS

### 1.VOEUX 2022

2020, 2021, Annus Horribilis ? probablement, quoique...

Malgré la crise sanitaire, et la sinistrose ambiante, cette année a vu se concrétiser de nombreux projets au sein de Ville & Services :

- \*la reprise de la branche aide à domicile du GIHP, et le développement de nouvelles activités dans le champ du Handicap
- \*le démarrage opérationnel de notre projet immobilier et avec lui la mise en place d'un vrai projet de Maison des services (de l'Aide, du soin, et des Aidants)
- \*la poursuite de nos actions de prévention : Repérage des changements d'habitude de vie, ADeL (Application de Détection des risques du Logement), Activité Physique Adaptée (ACPA), nos ateliers à venir Numériques & Séniors,...
- \*notre insertion dans un projet d'Etablissement de Santé Médico-Sociaux numérique

\*le renforcement de notre alliance avec Alagh, et la naissance de nouveaux partenariats...

\*Et enfin la reconnaissance partielle de notre activité et de nos métiers du « prendre soin », via la revalorisation de nos salaires et de nos compétences à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Décision agréée et étendue par le Ministère de la Santé et des Solidarités, que nous avons dû partiellement compenser sur nos tarifs 2022.

Cette dynamique est possible grâce à nos adhérents, qui continuent à nous faire progresser en exprimant leurs besoins, souhaits, exigences parfois..., pour qu'ils soient plus que jamais au centre des projets que nous mettons en place. Leur confiance et leur fidélité nous sont précieuses, donnent du sens à nos actions, et contribuent à nous faire grandir et progresser.

Cette dynamique est également possible grâce à vous, qui mettez en œuvre les projets.

Nous sommes conscients de votre implication, de l'investissement important que vous avez dû fournir pour pallier aux difficultés rencontrées, des conditions de travail complexes que vous avez connues en 2021, au-delà de la gestion de la crise sanitaire qui n'en finit pas de bégayer.

Et 2022 ?

2022 permettra la maturation de tout ce que nous avons engagé. Nous la souhaitons riche de réalisations concrètes.

C'est aussi l'occasion de développer toujours et encore cette solidarité collective, véritable ADN de Ville & Services, et ce lien fort avec vous et nos adhérents.

2022 sera une année de mobilisation pour que nos métiers soient encore mieux reconnus, et que les conditions de travail, ainsi que la Qualité de Vie au Travail de nos salariés, soient améliorées.

De nouvelles opportunités se présenteront à nous, sachons les accueillir afin que l'association continue à prospérer, et accélérer sa mutation dans nos 2 domaines d'activité historique :

- \*le champ médico-social, auprès des publics fragiles et/ou isolés, ou en perte d'autonomie
- \*le champ des Services à la Personne, et des interventions dites de confort auprès des Familles et des Actifs.

Car aujourd'hui celui qui n'évolue pas signe son arrêt de mort !

Encore merci à chacune et chacun pour votre implication dans votre travail quotidien.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022, la plus sereine et positive possible, avec un joli cocktail : amour, santé, un épanouissement personnel et professionnel et la paix intérieure !

Joël BARETTE  
Directeur Général

Marie PARENT  
Présidente

Retrouvez notre carte de vœux numérique sur notre site internet  
www.ville-et-services.com





# LE FLASH INFO

Lettre d'information de l'association Ville & Services n° 194—Janvier 2022

## 2.CÉRÉMONIE DES RÉCOMPENSES

Le jeudi 27 janvier, à partir de 18h dans la Salle Jean Ferrat située au Centre des Ecraignes à Villers les Nancy  
Inscription obligatoire avant le 20 janvier !



**Vous êtes tous et toutes convié(e)s, à la cérémonie des récompenses, Ancienneté, Diplômes et Retraite**  
A cette occasion, seront récompensé(e)s 45 salarié(e)s à savoir :

### Pour 5 ans d'ancienneté

AUBRY Sarah	BONNETIER Natacha	CHEVALLEY Lysiane	CHOUALI Mélanie	DUHOUX Mylène
JADIN Audrey	LAURENT Christine	MANGENOT Catherine	MARTINEZ Severine	MENDES Mickael
METZELARD Nathalie	OLIVERIO Océane	RAKOTOMANGA Claudia	REGNIER Nathalie	ROYER Sandrine
			SCHEFFMANN Romain	



# LE FLASH INFO

Lettre d'information de l'association Ville & Services n° 194—Janvier 2022

### Pour 10 ans d'ancienneté

BARETTE Joel	BAUER-CAUNEILLE Delphine	BOFF Leslie	EL YAACOUBI Lorella	FILUTCHIK Marina
JADIN Chantal	LOUIS Isis	MARCHAL Geneviève	MAS Isabelle	NATAF Dominique
				SAMUEL Régine

### Pour 15 ans d'ancienneté

BARRE Cécile	JACQUOT Sandrine	LE CROLLER Patricia	LHOTE Caroline	L'HUILLIER Michèle
LOPEZ Marie Carmen	MARHOUM Souad	PEPOLONI Sandra	SOUCHET Martine	

### Pour 20 ans d'ancienneté et plus

AMANN Paulette	KACZMARSKI Nathalie	PERCHET Martine	TALAGRAND Nathalie

### Retraite

WEBER Marie-Christine	MARTIN Françoise

### Diplômes VAE-DEAES

FAUVEL Nadine	BLAISE Virginie	TEXEIRA PINTO Estela

# Félicitations à toutes et à tous !